

La réforme de l'éducation nécessite une mobilisation générale

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 13-02-2008 00:04:47

La réforme du système de l'éducation et de la formation est un grand chantier sociétal qui implique toute la classe politique, les élus, les acteurs économiques, la société civile et toutes les forces vives nationales, a souligné, lundi à Oualili, le ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Formation des cadres et de la Recherche scientifique, M. Ahmed Akhchichine.

M. Akhchichine, qui présidait la 6ème session du conseil d'administration de l'Académie de l'éducation et de la formation de la région Meknès-Tafilalet, a précisé que le secteur de l'éducation, considéré comme l'un des domaines prioritaires, appellent tous ces acteurs, chacun de sa position et dans un cadre de responsabilité, à une mobilisation nationale et à un engagement constructif pour mener à bien le processus de réforme du système éducatif national.

Les sessions des conseils d'administration des Académies régionales de l'éducation et de la formation se tiennent, a-t-il indiqué, dans un contexte spécial marqué par des questions relatives aux réalisations accomplies lors des huit années de la mise en place de la charte nationale de l'éducation et de la formation et exigent des mesures concrètes et volontaristes pour concrétiser les objectifs escomptés de l'école du troisième millénaire.

Evoquant le bilan des réalisations des huit dernières années, M. Akhchichine a souligné que le taux de scolarisation national a atteint 94 % pour l'enseignement primaire, 74,5 % pour le secondaire collégial et 48 % pour le secondaire qualifiant, notant que l'enseignement élémentaire n'a pas atteint les résultats escomptés, puisque le taux de scolarisation des enfants âgés de 4 et 5 ans s'établit à 59,7 %.

Si les indices relatifs à la région de Meknès-Tafilalet font ressortir une situation satisfaisante à l'échelle nationale, hormis le taux de redoublement, la surcharge au niveau des études secondaires et le faible taux de l'enseignement privé, cela ne cache pas toutefois, a-t-il dit, une disproportion entre les provinces et les communes de la région, qui nécessite une réflexion pour un partenariat efficient de nature à arrêter les priorités, notamment dans le milieu rural, dont les établissements scolaires souffrent de manque d'infrastructures de base.

Le directeur de l'Académie régionale de l'éducation et de la formation, M. Ahmed Aderdour, a, pour sa part, présenté un exposé sur le bilan de l'année 2007 du secteur de l'enseignement au niveau de la région, notamment en ce qui concerne l'amélioration de la qualité de l'enseignement, la qualification des ressources humaines, l'animation éducative et les partenariats.

Il a présenté, par la même occasion, le budget de l'année 2008 et le plan d'action pour la même année de l'Académie régionale que les membres du conseil ont adopté. Les grandes lignes de ce plan visent, entre autres, à assurer des services éducatifs en harmonie avec les mutations socio-économiques et culturelles que connaît la région, et à améliorer les taux de scolarisation et le

niveau d'enseignement.

Au terme de cette 6ème session du conseil d'administration de l'Académie régionale de l'éducation et de la formation, neuf conventions de partenariat ont été signées, notamment entre le ministère de tutelle, l'université de Meknès, la wilaya, le conseil de la région et la commune urbaine pour la construction d'une cité universitaire, d'un montant de 20 millions de dirhams, dont dix millions à la charge du ministère, entre l'académie régionale de l'Education et de la Formation et la région de Meknès-Tafilalet, les acteurs de la société civile, et d'autres intervenants pour l'amélioration de l'infrastructure scolaire, l'orientation éducative, l'animation scolaire, l'amélioration de la scolarité et l'éducation sanitaire dans le milieu rural dans les villes et provinces de la région.

MAP